

STRATIFICATION ECOFORESTIERE

Code	Type de description	1m	1m	Productif	Non forestier
F1	Forêt primaire	X	X	X	X
F2	Forêt secondaire	X	X	X	X
F3	Forêt tertiaire	X	X	X	X
F4	Forêt à haute valeur écologique	X	X	X	X
F5	Forêt à haute valeur scientifique	X	X	X	X
F6	Forêt à haute valeur culturelle	X	X	X	X
F7	Forêt à haute valeur esthétique	X	X	X	X
F8	Forêt à haute valeur historique	X	X	X	X
F9	Forêt à haute valeur patrimoniale	X	X	X	X
F10	Forêt à haute valeur éducationnelle	X	X	X	X
F11	Forêt à haute valeur récréative	X	X	X	X
F12	Forêt à haute valeur scientifique	X	X	X	X

Exemple d'appellation	Tm de hauteur	Productif	Non forestier
CH 98 C	CI 98 D	A	CH
CH 98 A2	F 5	CT 78 10 10	

TYPE DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE	RESERVEZ	FELLIER	MELANGES
RESERVEZ	Forêt primaire à plus de 75% de la surface terrain totale et occupée par les essences résineuses.	Forêt à plus de 75% de la surface terrain totale et occupée par les essences feuillues.	Mélange de plus de 75% de la surface terrain totale et occupée par les essences mixtes.

CODE	ESSENCES RESERVEZ # 1	ESSENCES RESERVEZ # 2	ESSENCES RESERVEZ # 3	ESSENCES RESERVEZ # 4
R1	Épicéa blanc	Épicéa rouge	Hêtre	Pin blanc
R2	Épicéa blanc	Épicéa rouge	Hêtre	Pin blanc
R3	Épicéa blanc	Épicéa rouge	Hêtre	Pin blanc
R4	Épicéa blanc	Épicéa rouge	Hêtre	Pin blanc
R5	Épicéa blanc	Épicéa rouge	Hêtre	Pin blanc

CODE	ESSENCES RESERVEZ # 5	ESSENCES RESERVEZ # 6	ESSENCES RESERVEZ # 7	ESSENCES RESERVEZ # 8
R6	Épicéa blanc	Épicéa rouge	Hêtre	Pin blanc
R7	Épicéa blanc	Épicéa rouge	Hêtre	Pin blanc
R8	Épicéa blanc	Épicéa rouge	Hêtre	Pin blanc
R9	Épicéa blanc	Épicéa rouge	Hêtre	Pin blanc
R10	Épicéa blanc	Épicéa rouge	Hêtre	Pin blanc

(1) Carte: Chêne, FIC, Hêtre, Noyer, Olivier, Tilleul (appellation # 1)
(2) Carte: Hêtre, Érable, Sapin, Pin (appellation # 2)
(3) Carte: Hêtre, Érable, Sapin, Pin (appellation # 3)

INDICES DENSITE-HAUTEUR	HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET COORDONNANTES
Classes de densité	Classes de hauteur
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20

(*) Information provenant d'inventaire

CLASSES D'AGE	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
REPLEUMENTS EQUILIBRES										
REPLEUMENTS INEQUILIBRES										

REPLEUMENTS ETAGES	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES	
CHT	Chablis total	CCN	Conversion de peuplement
DT	Défrichage total	CCD	Coupe à diamètre limite
ES	Épidémie grave	CLS	Coupe à diamètre limite avec

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES	
BR	Brûls total	CAM	Coupe de démarrage
VER	Verger	CA	Coupe de démarrage par parcelles
VB	Verger grave	CD	Coupe de démarrage

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES	
CPC	Coupe avec protection de la reproduction	CJ	Coupe de jarrige
CSP	Coupe sans culture de semenciers	CJA	Coupe de jarrige avec trouées
CCP	Coupe progressive éparpillée	CCE	Coupe de jarrige

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES	
CT	Coupe totale	CF	Coupe par trouées
CSP	Coupe progressive éparpillée	CPE	Coupe par trouées
ETH	Élimination de types résistants	CFM	Coupe par trouées

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES	
PLR	Plantation de semenciers	CPC	Coupe progressive éparpillée
PLS	Plantation de semenciers	DRM	Défrichage mécanique de la rig.
PLT	Plantation de semenciers	DR	Défrichage

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES	
PLM	Plantation de semenciers	DRC	Défrichage commercial
PLN	Plantation de semenciers	DRD	Défrichage commercial
PLP	Plantation de semenciers	DRF	Défrichage commercial

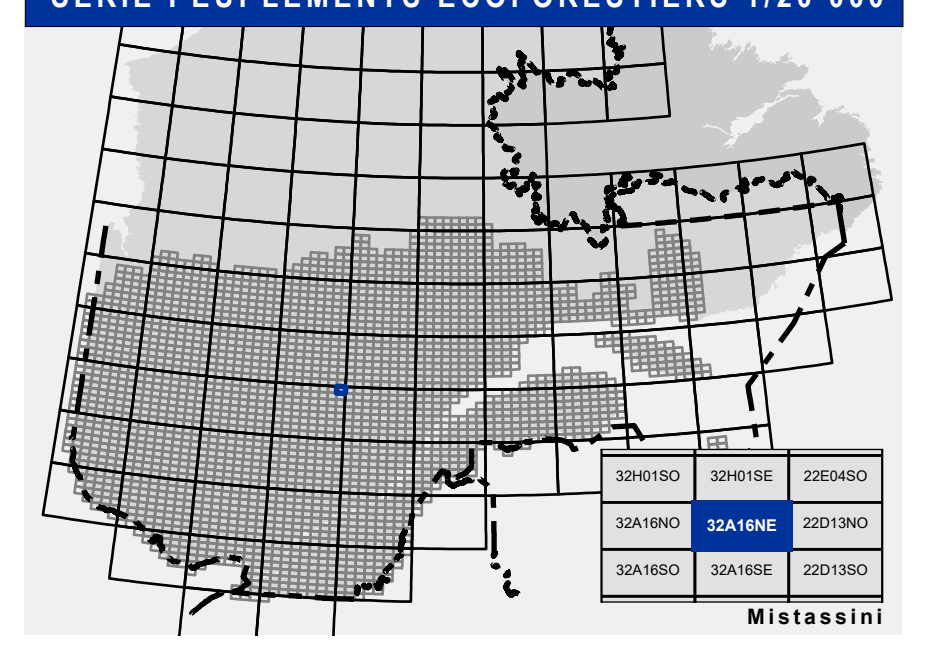
CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES	
BRP	Brûls partiel	RSE	Régime avec trouées
BRM	Brûls partiel	RSS	Régime avec trouées
BRN	Brûls partiel	RST	Régime avec trouées

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	INTERVENTIONS PARTIELLES	
EL	Défrichage partiel de feuillus	RRR	Régime de plants utilisés à récoltes
EP	Épidémie légère	RRP	Régime de plants utilisés à récoltes
VEP	Verger partiel	RRR	Régime de plants utilisés à récoltes

CODE	TERRAINS FORESTIERS	CLASSES DE PENTE	
CH	Défriché ou semi-défriché humide	A	0% à 4%
CH	Défriché ou semi-défriché sec	B	4% à 9%
CH	Autre	C	9% à 14%

CODE	TERRAINS FORESTIERS	CLASSES DE PENTE	
CH	Défriché ou semi-défriché humide	A	0% à 4%
CH	Défriché ou semi-défriché sec	B	4% à 9%
CH	Autre	C	9% à 14%

SERIE PEUPELEMENTS ECOFORESTIERS 1/20 000



Voies de communication et ponts	Obstacles et infrastructures	Courbe de niveau	Peuplement écoforestier
— Classe 1, HN - Hors norme	■ Bâtiment, site, réservoir	— Courbe de niveau maitresse	■ Peuplement écoforestier
— Classe 2	■ Chute, rapide, écueil	— Courbe de niveau intermédiaire	■ Peuplement improdusif
— Classe 3	■ Centre de ski alpin	— Eskar	■ Peuplement non forestier
— Classe 4	■ Hydroséisme	— Morcellement	
— NF - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 & 4	■ Mine à ciel ouvert	— Morcellement foncier	
— NF - Non forestier (Adresse Québec)	■ Pyloène	— Frontières	
— Post forestier	■ Terrain de camping	— Frontière internationale	
	■ Tour de télécommunication, tour	— Frontière interprovinciale	
	■ Barrage, barrage de castor	— Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)	
	■ Remonte mécanique		
	■ Ligne de transport d'énergie		

Matadonnées	Sources
Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (CGCR)
Projection cartographique	Mercator transversale modifiée (MTM), zone de 3°
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	17° 38' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006	72° 28' 10" 48 156 151" N
Longitude (origine méridien central)	72° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

Informations forestières	Organisation	Date
Année de photos pour la production de la carte (Système de recouvrement principal)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Date de mise à jour provinciale	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	07/06/2019
Superficie minimale d'appellation des peuplements		
4e programme		
2007		
Jun 2019		
4 hectares		

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.